

# **Colloque « Quelle régulation pour les médias de masse et les médias sociaux au lendemain des Révolutions Arabes ? »**

**« Quelle régulation pour les médias de masse et les médias sociaux au lendemain des Révolutions Arabes ? »**

**26 et 27 juin 2014, hôtel EIMOURADI, GAMMARTH**



**Ce colloque est co-organisé par l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (Université de La Manouba, Tunis) et le Département pour les Médias et le Journalisme (Faculté des Arts et des Humanités de l'Université Linnaeus, Kalmar, Suède), avec le concours de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) tunisienne**

## **Présentation**

Les changements politiques intervenus dans les pays Arabes depuis près de 3 ans ont eu un impact considérable sur le paysage médiatique et sur la liberté d'expression et son corollaire la liberté de presse. La Tunisie a montré la voie en décembre 2010 et janvier 2011 : le renversement du Président Ben Ali, et de son régime policier, a été rendu possible grâce à une Révolution populaire dont les slogans et les mots d'ordre ont été principalement propagés par des citoyens activistes via les réseaux sociaux.

Un vent nouveau de liberté s'est levé, dont les médias traditionnels ont rapidement bénéficié. L'Égypte a elle aussi connu des changements politiques importants marqués par la revendication des libertés démocratiques, portées par des manifestants déterminés, hostiles au

pouvoir du Général Hosni Moubarak... Dans un cas comme dans l'autre, les pouvoirs islamistes issus d'élections organisées dans la foulée ne se sont pas toujours et spontanément convertis à la liberté de la presse et à la libre circulation de l'information, comme l'attestent les nombreuses violations de celles-ci, répertoriées depuis lors par les organisations de défense de la liberté d'expression.

En Tunisie la situation a évolué. Un gouvernement de compétences a été constitué après la nomination d'un nouveau Premier Ministre (rendu possible grâce au retrait de la coalition). En revanche en Egypte, l'Armée a chassé le Président islamiste élu, Mohamed Morsi et mis la main sur le pouvoir. Dans ce nouveau contexte, les médias et les journalistes sont plus que jamais au centre de toutes les attentions et de toutes les pressions.

Pour autant, le vent de liberté inédit qui s'est levé dans toute la région demeure une réalité difficile à nier.

En effet, malgré les blocages politiques et institutionnels subsistants, la quête pour des médias et une information libres est une cause commune tant pour les citoyens et les journalistes que pour les animateurs des médias sociaux. Dans un contexte où les médias d'Etat devraient évoluer vers un statut de médias de service public, où les nouveaux opérateurs audiovisuels commerciaux ou participatifs devraient être encouragés et soutenus, le cadre réglementaire dans lequel opèrent les médias traditionnels et sociaux devrait être réformé. De nouveaux codes déontologiques sont désormais nécessaires, et les ministères ou autres agences étatiques devraient se désengager du secteur des médias. L'avenir des médias et leur rôle dans le processus de démocratisation ainsi que le cadre de la régulation sont autant de questions qui devraient nourrir notre réflexion.

Alors que certains pays ont commencé à réformer le secteur des médias (Maroc, Tunisie, Algérie, Jordanie...) ou devraient le faire dans les prochains mois (Liban, Egypte...), d'autres auront à le reconstruire totalement (Syrie, Palestine...). Dans tous les cas, tant les organismes de régulation des médias que les organisations d'autorégulation - lorsqu'ils existent -, ou encore les syndicats représentatifs de la profession, sont nécessaires afin que, dans ce contexte de transition, la qualité de l'information et la liberté de communication soient réellement garanties. Pour autant, force est de constater que de tels cadres coopératifs sont parfois inexistantes ou à tout le moins inefficients...

La Conférence de Tunis ambitionne ainsi d'un côté de réaliser un inventaire de la façon dont opèrent (ou non) les mécanismes de régulation audiovisuels dans cet espace arabo méditerranéen, et, de l'autre, de déterminer quelles sont les réformes nécessaires à mettre en œuvre pour que ces pays puissent espérer se rapprocher des standards démocratiques internationaux en vigueur dans le secteur stratégique des médias.

Les propositions de communications (études de cas pays ou transversales) pourront notamment porter sur les axes suivants:

- Le passage de médias d'Etat à des médias de service public : Rôle et mission des médias de service public ;
- Prévention et traitement des contenus médiatiques haineux : Quels mécanismes de contrôle ?
- Liberté d'information et droit à l'honneur et à la réputation ;
- Principes éthiques et règles déontologiques pour une presse libre et responsable ;
- Les défis de la régulation en période de transition démocratique ;
- Formation à l'éthique du journalisme, quel rôle pour les Instituts ou Départements de journalisme ?

**Si vous souhaitez assister aux travaux de ce colloque, prière de remplir le formulaire mis à votre disposition à cet effet.**

**[Formulaire](#)**